

En raison de sa formation antérieure, l'apprenti-e souhaite bénéficier d'une réduction de la durée de son apprentissage et/ou de la dispense de certains cours et domaines de qualification

Formation détaillée sur
laquelle porte la demande :

Voie de formation : AFP CFC

Centre de formation professionnelle neuchâtelois - CPNE (www.cpne.ch)

pôle AA pôle AS pôle BC pôle CG pôle 2S pôle TI pôle TN

Autre école professionnelle :

LJP - école de commerce École hors canton :

1. Coordonnées de la personne en formation :

Nom :	_____	Prénom :	_____
Adresse :	_____		
NPA :	_____	Localité :	_____
N° portable :	_____	Date de naissance :	_____
Courriel :	_____		

2. Formations antérieures certifiantes :

Titre-s obtenu-s :	_____	Année d'obtention :	_____
	_____	Année d'obtention :	_____
Merci de joindre une copie des titres obtenus			

3. Entreprise formatrice concernée par cette demande :

Raison sociale :	_____		
Adresse et localité :	_____		
Années de début et de fin d'apprentissage :	_____	de	_____ à

4. Demande de réduction par l'apprenti-e et préavis de l'entreprise formatrice:

Précisions sur la demande de réduction :

Réduction demandée par l'apprenti-e :	<input type="checkbox"/> 1 an ou <input type="checkbox"/> 2 ans
Préavis de l'entreprise :	<input type="checkbox"/> positif <input type="checkbox"/> négatif

5. Demande de dispense par l'apprenti-e :

Précisions sur la demande de dispense :

Domaine de qualification (branche)	Demande de dispense pour :	
	Les cours professionnels	La procédure de qualification (examens)
5.1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Remarque de l'apprenti-e et/ou de l'entreprise formatrice :

Lieu et date :

Signature de l'apprenti-e ou de ses
représentant-e-s légaux-ales, si mineur-e :

Timbre et signature de l'entreprise :

**Ce document dûment signé par les parties signataires du contrat d'apprentissage
doit être retourné au secrétariat de l'école professionnelle.**

6. École professionnelle : Cocher ce qui convient (6.1 et/ou 6.2)

<input type="checkbox"/> 6.1 Préavis concernant la demande de réduction : (voir pt. 4)	<input type="checkbox"/> positif	<input type="checkbox"/> négatif
<input type="checkbox"/> Rattrapage des cours professionnels : <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} + 2 ^{ème} <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} + 3 ^{ème} <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} + 4 ^{ème} <input type="checkbox"/> L'apprenti-e n'effectue pas de rattrapage et débute directement en <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} année <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} année CIE si dispensés par l'école (sinon, voir pt. 8) : <input type="checkbox"/> Rattrapage des CIE: <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} + 2 ^{ème} <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} + 3 ^{ème} <input type="checkbox"/> autre (à préciser) : <input type="checkbox"/> L'apprenti-e n'effectue pas de rattrapage de CIE par rapport à la demande de réduction de son apprentissage Remarques de l'école professionnelle :		

<input type="checkbox"/> 6.2 Décision concernant la demande de dispense des cours professionnels : (voir pt. 5)	Positif	Négatif
5.1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Le test de français pour personnes allophones a été effectué et validé par l'école, selon la directive interne N° 47 du 9 janvier 2018 Remarques de l'école professionnelle :		

Date :

Timbre et signature de
l'école professionnelle :

Ce document dûment signé par l'école professionnelle doit être retournée à l'OFAP

7. Décision de l'Office des apprentissages (OFAP) : Cocher ce qui convient (7.1 et/ou 7.2)

<input type="checkbox"/> 7.1 Décision concernant la demande de réduction (voir pt. 4) :	<input type="checkbox"/> positive	<input type="checkbox"/> négative
--	-----------------------------------	-----------------------------------

<input type="checkbox"/> 7.2 Décision concernant la demande de dispense de la procédure de qualification (voir pt 5) :	Positive	Négative
5.1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Remarques de l'Office des apprentissages :

Date :

Timbre et signature de l'Office des apprentissages :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours, dans les 30 jours, en double exemplaire, auprès du Département de la formation, de la digitalisation et des sports, Château, 2001 Neuchâtel. Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et les moyens de preuve éventuels. Un émolument est en principe perçu lors du dépôt du recours, à titre d'avance de frais. En cas de rejet, même partiel du recours, des frais peuvent être mis à la charge de son auteur.

8. Information du prestataire CIE (OrTra) en tant qu'organisateur :

Organisation des CIE (mentionner en quelle année aura lieu le rattrapage) :

- Rattrapage des CIE : 1^{ère} + 2^{ème} 2^{ème} + 3^{ème} autre (à préciser) :
 L'apprenti-e n'effectue pas de rattrapage de CIE par rapport à la demande de réduction de son apprentissage

Remarques :

Date :

Timbre et signature du / de la répondant-e CIE :

Copie transmise à :

- Apprenti-e ou représentants légaux si mineur-e Entreprise formatrice Ecole professionnelle Répondant CIE à l'OFAP